



CONSEIL DU SAINT-LAURENT

TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

**SYNTHÈSE TOURNÉE RÉGIONALE PLAN
D'ACTION 2018-2023**

AUTOMNE 2019



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
PLAN D' ACTIONS 2018-2023	
ÉROSION ET SUBMERSION CÔTIÈRE	7
QUALITÉ DE L'EAU ET CONTAMINATION	11
ACCÈS AU FLEUVE ET MARINAS	14
RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	19
ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX	25
ANNEXES	
Tableaux synthèse des niveaux d'engagement par acteur pour chaque sous-action	27
Compilation des présences aux 3 rencontres + inscriptions Google Form + formulaires	50
ACRONYMES	54

MISE EN CONTEXTE :

En septembre 2019, le Conseil du Saint-Laurent (Table de concertation régionale du Sud-de-l'Estuaire Moyen) a envoyé une invitation sous le thème de « Embarquons dans l'aventure ! » à plus de 300 contacts inscrits au carnet d'adresses du Conseil. Le courriel invitait les partenaires à s'inscrire à l'une des trois rencontres correspondant à leur territoire, via un Google Form.

Les trois rencontres se sont déroulées selon le calendrier suivant :

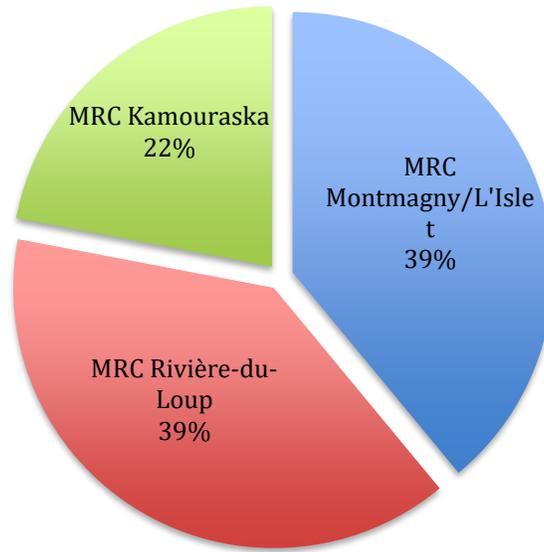
- Mercredi 16 octobre : MRCs de Montmagny et de L'Islet à la MRC de Montmagny
- Jeudi 24 octobre : MRC de Rivière-du-Loup à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup
- Mardi 29 octobre : MRC de Kamouraska à la salle communautaire de Kamouraska

De plus, le courriel mentionnait un formulaire d'engagement par lequel le Conseil demandait aux participants d'évaluer leur niveau d'engagement (passif, participatif, mobilisateur, actif) pour chacune des actions inscrites au plan. Ils retournaient ensuite le formulaire par courriel ou le remettaient lors d'une des rencontres. À noter que certaines sous-actions n'apparaissaient pas dans le formulaire d'engagement puisque le Conseil estimait que celles-ci relevaient davantage du travail de la coordination. Une semaine avant chaque date de rencontre, une relance ciblée au territoire concerné était faite.

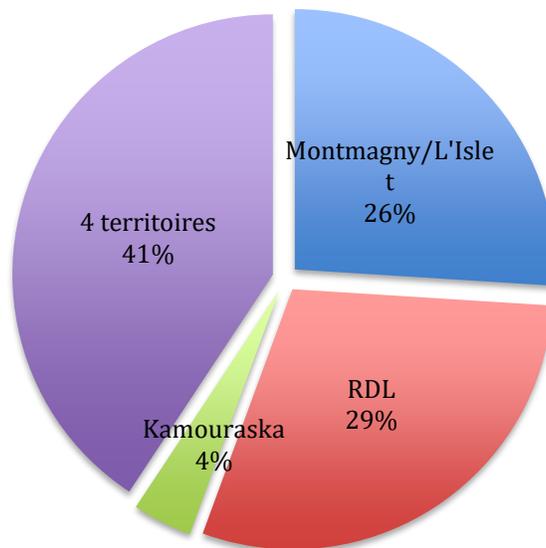
La tournée a également fait l'objet d'un communiqué de presse. Suite à ce dernier, un article est paru le mardi 5 novembre 2019 dans le journal Le Placoteux : [« Un plan 2018-2024 pour les acteurs de l'eau »](#).

Au total, le Conseil a reçu 30 formulaires d'engagement (21 en version électronique et 9 en version papier) et 36 personnes ont assisté aux rencontres, tous territoires confondus. Parmi les milieux rencontrés, les MRCs et les OBV étaient représentés à chaque rencontre. Les ministères n'ont pas assisté aux rencontres, mais 2 ont participé par le biais des formulaires (MAPAQ et ECCC).

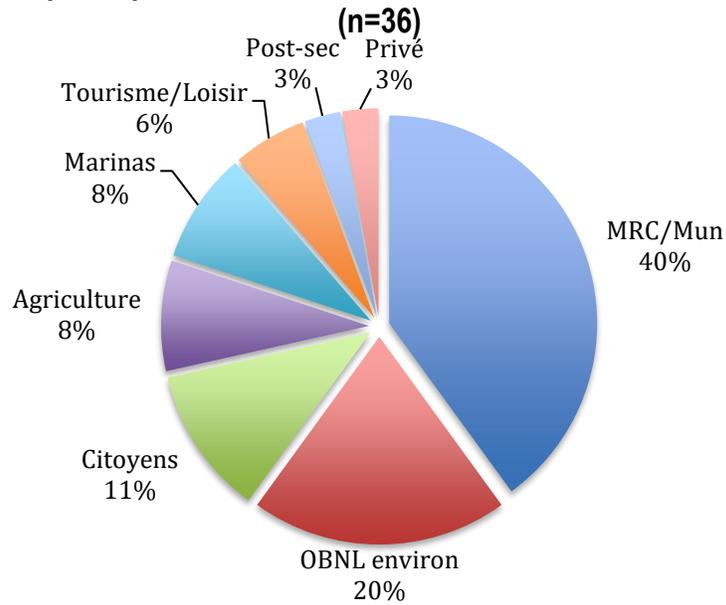
Taux de participation aux rencontres selon les MRCs (n=36)



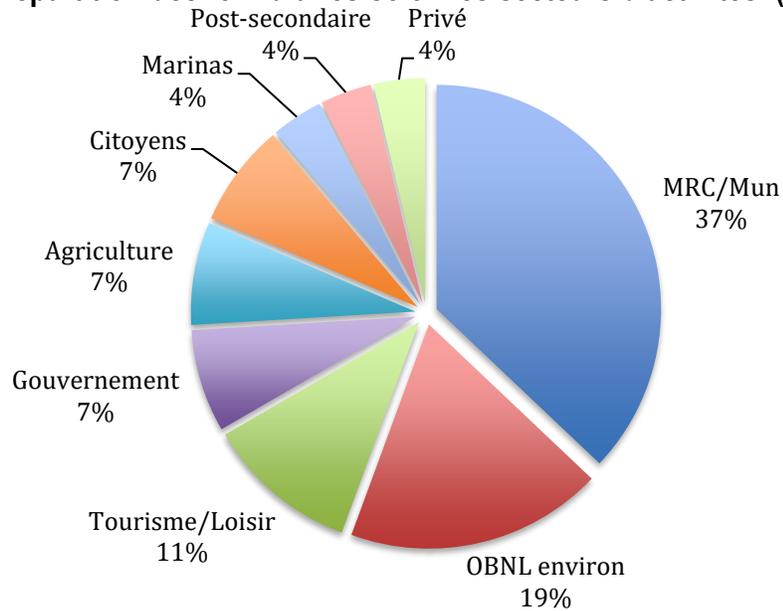
Répartition des formulaires selon le territoire (n=30)



Taux de participation aux rencontres selon les secteurs d'activités



Répartition des formulaires selon les secteurs d'activités (n=30)



Ce document présente la synthèse de ce qui s'est dit en rencontre et des informations recueillies dans les formulaires (commentaires et niveaux d'engagement). Pour chaque action, un petit tableau synthèse vous permettra d'avoir une vue d'ensemble du nombre d'engagements par sous-actions.

Le présent document a pour objectif de dégager des pistes pour la mise en œuvre du plan.

De plus, en annexe, un tableau compile les 4 niveaux d'engagement exprimés par répondant selon les sous-actions.

Ce tableau vous permettra de repérer les acteurs intéressés à :

- Être informés (niveau 1)
- Participer (niveau 2)
- Mobiliser (niveau 3)
- Porter (niveau 4)

Attention, il ne s'agit pas d'engagements « contractuels », mais davantage d'un positionnement reflétant le travail et les projets, actuels et à venir, des répondants.

Plusieurs abréviations et acronymes sont utilisés dans le texte. Merci de vous référer au glossaire à la fin de ce document au besoin.

ÉROSION ET SUBMERSION CÔTIÈRE

VISION :

D'ici 2050 les citoyens et les décideurs font preuve de résilience et de responsabilité face aux risques d'érosion et de submersion. Ils comprennent la dynamique côtière et sont conscients des bénéfices apportés par les écosystèmes naturels. Pour s'adapter à une côte en mouvement, les décisions prises en matière d'aménagement du territoire sont concertées et cohérentes.

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

ESC-1 Contribuer à l'arrimage entre les projets de recherche sur l'adaptation à la dynamique côtière et les besoins du milieu

Ces sous-actions relevant davantage du travail de la coordination, il a été choisi de ne pas travailler dessus lors de la tournée.

ESC-2 Assister le milieu municipal afin qu'il développe son expertise en adaptation côtière

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
ESC 2-1 Promouvoir les outils de planif territoriale existants et stimuler conception supp	9	6	2	1
ESC 2-2 Valider les besoins des municipalités pour une ressource spécialisée en gestion côtière (formation ou embauche)	8	7	3	1

Les quatre MRCs concernées ont assisté aux rencontres. Ce sont tous les quatre des acteurs ayant des engagements de type 3 ou 4 pour ces 2 sous-actions.

ESC - 2-1 Promouvoir les outils de planification territoriale existants et stimuler la conception d'éléments complémentaires - 2020

Dans la *MRC de Montmagny*, la MRC porte un projet concernant le chemin de la batture entre l'Isle-aux-Grues et l'Isle-aux-Oies. Un projet a été déposé pour caractériser le milieu et analyser les solutions envisageables. Ce projet implique des consultations avec le LDGIZC, Biopterre, le comité ZIPSE, un travail avec la municipalité concernée et les propriétaires de l'Isle-aux-Oies.

Pour cette même MRC, il y a des besoins concernant la Pointe-aux-Oies (municipalité de Montmagny) et le Petit-Cap (municipalité de Cap-Saint-Ignace CSI).

-MRC de L'Islet : possibilité d'accompagner les deux municipalités de Saint-Jean-Port-Joli (SJPJ) et Saint-Roch-des-Aulnaies (SRDA) pour les aider à développer un plan d'adaptation comme cela a été fait à L'Islet (obj. 2020). *À faire : vérifier qui serait le porteur.*

-MRC de Rivière-du-Loup : le récent plan d'aménagement prend en compte les enjeux d'érosion-submersion. Les aménagistes constatent que le passage de l'analyse des risques au cadre réglementaire est un défi.

-MRC de Kamouraska est en attente des résultats du Projet Résilience côtière (UQAR) pour éventuellement adapter les règlements. Il est aussi prévu d'élaborer un cadre de gestion et d'utilisation de la zone côtière (chap.20 plan action du SADR).

Les enjeux réglementaires/aménagement interpellent aussi les villes (ex : commentaire de la ville de Montmagny). Pour accompagner la municipalité, L'OBKIR est en train de développer une brochure sur l'adaptation côtière en plaine inondable (avec la municipalité de St-André-de-Kamouraska).

-LHE : L'émergence attendue d'un cadre plus adapté au contexte côtier pour définir la LHE est à surveiller. Une éventuelle formation serait nécessaire, mais une fois le cadre mis en place.

ESC - 2-2 Valider les besoins des municipalités pour une ressource spécialisée en gestion côtière, en favoriser la formation ou l'embauche le cas échéant - 2023

Les MRCs (L'Islet, Montmagny et RDL) sont prêtes à s'impliquer à un niveau 3 ou 4. La ville de Montmagny mentionne le besoin d'avoir un répertoire de ressources spécialisées à propos des problèmes d'érosion. CSI serait prêt à s'impliquer (3) pour définir les besoins des municipalités relativement à des ressources spécialisées.

À faire : Réflexion sur la stratégie post-tournée relative à ESC-2 :

1-Besoin des municipalités /MRC

-Transfert d'expériences au sujet de la prise en compte des risques côtiers dans les planifications et réglementations entre MRC.

-Synthétiser les besoins et les expériences régionales-municipales concernant le passage de l'analyse de risques à la traduction réglementaire et la sensibilisation des citoyens

2-Fonctionnement du comité érosion-submersion :

Ce comité semble dépendre de l'accès aux résultats des recherches portant sur la vulnérabilité côtière (Projet Résilience côtière de l'UQAR).

-Solliciter par courriel le comité pour vérifier l'orientation à y donner ;

-Inviter les personnes-ressources (UQAR) à présenter la plate-forme une fois celle-ci en ligne ;

-Une fois les ateliers 2 du Projet Résilience (UQAR) réalisés, vérifier en quoi ces ateliers ont permis de répondre aux besoins des municipalités, notamment sur le plan des questions réglementaires et discuter alors des approches possibles pour combler les besoins. Ces ateliers sont prévus pour RDL-KAM (début 2020) et MTM-ISL (printemps 2020).

ESC-3 Soutenir la réalisation d'initiatives terrain inspirées des bonnes pratiques en développement

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
ESC 3-1 Utiliser les tech de protection côtière adaptées et/ou innovantes	6	5	2	5
ESC 3-2 Outiller les citoyens pour interventions adaptées à la dynamique côtière	7	8	3	2

Les principaux acteurs intéressés à s'engager dans ces actions sont le comité ZIPSE et les deux OBV qui sont en train de développer un savoir faire.

ESC - 3-1 Utiliser des techniques de protection côtière adaptées et/ou innovantes - 2023

Le comité ZIPSE et les deux OBV développent actuellement une expertise en ce qui concerne la protection des côtes.

-La MRC de Montmagny travaille actuellement avec divers partenaires sur un projet impliquant l'utilisation de ce type de technique (voir note section précédente). La ville de Montmagny a aussi un projet en cours avec Biopterre.

-La MRC de L'Islet vise jouer le rôle de mobilisateur (3) pour ce type de projet.

-Les MRCs de Kamouraska et Rivière-du-Loup visent davantage intervenir en tant que participants (2).

Des individus portent aussi des projets à leur échelle (ex : agriculteur).

ESC - 3-2 Outiller les citoyens pour qu'ils réalisent des interventions adaptées à la dynamique côtière - 2023

La municipalité de CSI souligne le besoin de développer des outils pour faciliter l'information des citoyens (fiches claires et vulgarisées).

Dans la MRC de MTM, la tempête de la mi-octobre ramène la question de l'accompagnement des citoyens confrontés à l'effondrement des structures de protection (permis, choix possibles ...).

Pour cette sous-action, les commentaires et les niveaux d'engagement laissent penser qu'il y aurait un besoin notamment à l'ouest du territoire de la TCR. Les porteurs peuvent être l'OBAKIR ou le comité ZIPSE, en lien avec des projets passés ou en cours. Plusieurs acteurs démontrent un intérêt de niveau 3 également (MRCs de L'Islet et de MTM, CSI, Cégep RDL).

Le CRE BSL explore les possibilités d'événements sur l'adaptation aux changements climatiques sur l'environnement du Saint-Laurent, notamment en collaboration avec l'UQAR. *Suivi à faire avec l'organisme.*

QUALITÉ DE L'EAU ET CONTAMINATION

VISION :

D'ici 2050, les efforts d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau des affluents, de la zone côtière et du Saint-Laurent ont porté fruit et l'état de celui-ci est grandement amélioré. Les citoyens et décideurs sont adéquatement informés des mesures prises pour éviter la contamination du fleuve. Ils sont mobilisés pour continuer à réduire l'impact que les différentes activités présentes sur le territoire ont sur la santé de l'estuaire moyen du Saint-Laurent et les usages qui en dépendent.

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

QEC-1 Poursuivre les efforts d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau de l'estuaire moyen, son impact sur la biodiversité et les usages

Ces sous-actions relevant davantage du travail de la coordination, il a été choisi de ne pas travailler dessus lors de la tournée.

QEC-2 Favoriser les bonnes pratiques pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve et de ses affluents

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
QEC 2-1 Accompagner les partenaires du milieu agricole	7	6	5	3
QEC 2-2 Appuyer les intervenants dans gestion des eaux usées (systèmes municipaux et résidences isolées)	7	5	5	0
QEC 2-3 Valider existence et efficience de plans d'intervention d'urgence	8	6	3	0

La possibilité de pousser davantage la réflexion par rapport aux enjeux de qualité de l'eau a été abordée. Le groupe de travail pourrait être consulté de nouveau à ce sujet ou reformé. *Le travail sur l'eutrophisation dans le Kamouraska (UQAR), dans lequel sont impliqués l'équipe de la TCR, l'OBAKIR, une employée du MAPAQ et le comité ZIPSE, pourrait donner de bonnes bases à une réactivation d'un travail collectif sur la qualité de l'eau.*

QEC-2-1 Accompagner les partenaires du milieu agricole – 2023

Pour ce qui est du travail avec les agriculteurs, plusieurs projets sont en cours (ou à venir) sur tout le territoire, souvent en lien avec les PDZA :

-La MRC de L'Islet (en partenariat avec la MRC MTM et financé par le MAPAQ) a un projet avec un volet sensibilisation important (dialogue citoyen – producteur) qui vise aussi à réaliser 14 bandes riveraines ;

-L'OBV Côte-du-Sud a aussi des projets concernant les bandes riveraines.

-L'OBKIR est aussi impliqué dans plusieurs projets (caractérisation du ruisseau de la barrure avec le groupe Pouce-Vert, encourager la végétalisation avec des plantes indigènes).

-Pour la MRC de Kamouraska, les bassins versants prioritaires sont ceux de Rivière-St-Jean et Rivière-Ouelle. Ce dernier projet est financé par le MAPAQ, mené par le GCA Côte-du-Sud en collaboration avec la MRC de Kamouraska. Le MAPAQ finance plusieurs autres projets.

-Le BEA souhaite mettre en œuvre des projets dans les secteurs de la MRC de L'Islet et de La Pocatière.

Le CRE BSL, via la Table régionale « Par notre PROPRE énergie » (plan d'action pour guider la transition énergétique au BSL), a depuis 2010 un volet adaptation aux changements climatiques en milieu agricole et aussi au niveau municipal.

Le projet de recherche sur l'eutrophisation côtière (UQAR) devrait aussi favoriser l'accompagnement des agriculteurs (information sur les impacts en aval notamment).

Lors des discussions, la question de la collecte de données dans la zone sous-échantillonnée (eau salée ou saumâtre) a été abordée. Au niveau du Cégep de La Pocatière, ce type d'échantillonnage pourrait être intégré à des cours. Reste à savoir qui pourrait faire ce type d'échantillonnage sur le long terme et avec quel type de budget.

QEC-2-2 Appuyer les intervenants impliqués dans la gestion des eaux usées des systèmes municipaux et des résidences isolées - 2020

Cet enjeu a davantage été discuté lors de la rencontre pour les MRCs de Montmagny et de L'Islet.

Concernant les systèmes de traitement municipaux, plusieurs municipalités travaillent sur la séparation pluviales et eaux usées (CSI, Montmagny).

La MRC de L'Islet a réalisé un inventaire des installations de résidences isolées non conformes (financement FARR).

Plusieurs municipalités du territoire de la TCR ont des stratégies pour favoriser le renouvellement des fosses septiques des résidences isolées non conformes (suivi et contrôle, aide financière, remboursement des coûts à travers les taxes, ...).

Dans la MRC de Kamouraska, plusieurs cas de non-conformité ont été réglés.

Rendre l'information sur les normes (ainsi que les aspects techniques et financiers) plus accessible a été identifié comme un besoin. Un modèle possible serait d'organiser une « foire aux fosses septiques » réunissant divers intervenants et permettant aussi des commandes groupées (ex. de la rivière Ferrée). Pas de porteur, mais l'OBV Côte-du-Sud propose un engagement de niveau 3.

QEC-2-3 Valider l'existence et l'efficience de plans d'intervention d'urgence relatifs à la contamination du fleuve - 2020

Peu de discussion à ce sujet. Des services privés (personnels formés) sont disponibles en cas de déversements (CAMPOR). La municipalité de CSI et la MRC de L'Islet ont mentionné un engagement de niveau 3 pour cette sous-action.

Le ECCC-SCF est directement impliqué dans un plan d'urgence environnemental en cas de déversement dans le fleuve relativement aux impacts possibles sur les oiseaux migrateurs, aires protégées, etc. (personnes-ressources : Raphaël Lavoie ou François Bolduc ?).

ACCÈS AU FLEUVE ET MARINAS

VISION :

D'ici 2050, le Saint-Laurent est bien connu et valorisé par les citoyens et les décideurs comme symbole de fierté et d'appartenance à notre territoire. L'intégrité de l'estuaire et de ses paysages côtiers est préservée. Il est accessible pour une variété d'usages à l'échelle du territoire grâce à un réseau d'accès publics de qualité, bien signalé, aménagé et promu de manière intégrée. Les infrastructures d'accueil maritimes sont adaptées aux pratiques des utilisateurs. Elles se distinguent et sont fréquentées par les résidents et les visiteurs.

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

AFM-1 - Préserver le paysage en zone littorale en renforçant la capacité d'action des municipalités

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
AFM 1-1 Assurer concrétisation projet de mobilisation et concertation pour paysage et aménagement culturel du territoire Chaudière-Appalaches	9	5	2	1
AFM 1-2 Initier processus concertation pour réalisation plan paysage pour Route Navi	11	6	2	1
AFM 1-3 Réaliser caractérisation des percées visuelles et assurer pérennisation	9	6	4	1

AFM-1-1 Assurer la concrétisation du projet de mobilisation et de concertation pour les paysages et l'aménagement culturel du territoire en Chaudière-Appalaches – 2020

AFM-1-2 Initier le processus de concertation pour la réalisation d'un plan paysage de la Route des Navigateurs – 2023

Pour les deux sous-actions AFM1-1 et AFM1-2, dans la région de Chaudière-Appalaches, l'organisme Ruralys a déposé une demande de subvention auprès de la TREMCA. Le besoin actuel serait de mobiliser le milieu, notamment les élus. Les études faites au courant des années 2000 et 2010 devraient pouvoir être plus largement diffusées/expliquées/appropriées. *Faire le lien avec l'approche développé dans la région de Capitale-Nationale/Charlevoix : notrepanorama.com¹.*

Peu de portage du volet paysage dans le BSL.

¹ Voir Françoise Roy, CLD Côte-de-Beaupré
<http://enaffairesaveclacote.com/apropos/equipe/>

Il a été discuté d'organiser une rencontre des acteurs concernés par les enjeux des accès directs et indirects au fleuve. Ruralys pourrait initier cette rencontre avec le soutien de la coordination.

AFM-1-3 Réaliser une caractérisation des percées visuelles sur l'estuaire et assurer leur pérennisation - 2023

Pour ce qui est des trois sous-actions (concertation et plan paysage + caractérisation des percées visuelles), la MRC de L'Islet peut être un soutien pour cette démarche (3), en travaillant notamment avec les autres MRCs de la TCR (voir aussi AFM 2.1 à 2.3).

La MRC de Kamouraska est aussi intéressée par l'aspect caractérisation des percées visuelles et par la possibilité de travailler le long de la Route des Navigateurs. La municipalité de CSI mentionne que, dans le cas de la halte routière de Cap-Saint-Ignace, des demandes de permis sont nécessaires pour développer et entretenir les percées visuelles (MELCC -bandes riveraines- et MFFP -oies-). Ce processus est onéreux et laborieux. *Cet aspect devrait être intégré à une stratégie portant sur les percées visuelles.*

Le cas de Rivière-Ouelle (processus de dénomination paysage culturel) est discuté. *Une liste des sites pouvant potentiellement accéder à ce type de dénomination pourrait être faite en se basant sur les caractérisations faites par Ruralys.* Ce type de démarche devrait être publicisé (notamment quand la dénomination sera officielle) tout en tenant compte des besoins des habitants qui ne veulent pas être envahis.

AFM-2 Consolider le réseau d'accès au fleuve sur le territoire en mobilisant les usagers et les intervenants

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
AFM 2-1 Former comité de travail avec acteurs clés	9	7	3	0
AFM 2-2 Finaliser la caractérisation des accès au fleuve, valider les besoins à combler pour les différents usages et s'assurer de leur compatibilité	7	9	5	2
AFM 2-3 Harmoniser les démarches locales en misant sur un projet commun	5	14	3	1

AFM-2-1 Former un comité de travail avec les acteurs clés concernés par l'action - 2020

AFM-2-2 Finaliser la caractérisation des accès au fleuve, valider les besoins à combler pour les différents usages et s'assurer de leur compatibilité - 2020

AFM-2-3 Harmoniser les démarches locales en misant sur un projet commun porteur - 2023

Pour ces trois sous-actions, il serait pertinent de partir des accès au fleuve déjà inventoriés par le groupe de travail, de travailler avec les ATR, les municipalités (celles de la Route des Navigateurs) et les 4 MRCs (niveau 3) pour avoir une stratégie qui encouragerait les municipalités à mettre en valeur les accès au fleuve.

Objectifs possibles de la stratégie (fiche Tourisme Chaudière-Appalaches Route des Navigateurs) : signaler les accès au fleuve, mettre à jour les équipements, ajouter du mobilier urbain, organiser des activités et protéger les paysages (lien avec 1.3). *Tourisme Chaudière-Appalaches prévoit d'organiser une rencontre en janvier 2020 pour annoncer le projet et l'atelier de co-création d'expériences sur la Route des Navigateurs.*

Dans le secteur de RDL, la ville est intéressée à intervenir (caractérisation des accès au fleuve et harmonisation des démarches), sachant qu'il faudrait prioriser le travail des accès existants avant d'en développer. Le Cégep de RDL (Living lab., David Guimont) a déjà travaillé avec Gérald Dionne de la MRC de RDL et serait intéressé par une mise en valeur des accès à travers des approches participatives.

Pour certaines municipalités, des projets d'accès au fleuve sont en cours (ex : Montmagny, projets de circuits récréotouristiques et d'interprétation du marais de Montmagny et Pointe-à-la-Caille).

Le BEA est un autre acteur à intégrer dans le travail sur les accès pour tenir compte des plantes a statut dans la démarche.

La refonte du projet de la Route bleue (accès au fleuve pour les petites embarcations) est en cours. Un projet sur 2 ans (secteur BSL) est porté par M. Pierre Marquis de la Fédération québécoise du canot-kayak.

AFM-3 Initier un partage d'expertises et de ressources entre les gestionnaires de marinas

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
AFM 3-1 Rassembler les gestionnaires et préciser besoins communs	12	3	3	0
AFM 3-2 Travailler au développement de solutions adaptées (dragage, eaux grises, sécurité nautique)	10	5	4	1

AFM-3-1 Rassembler les gestionnaires et préciser leurs besoins communs - 2020

AFM-3-2 Travailler au développement de solutions adaptées touchant le dragage, la gestion des eaux grises et la sécurité nautique - 2023

-Démarches localisées : dans le secteur de Montmagny des quais flottants sont ajoutés à Cap-Saint-Ignace, à Montmagny il y a un projet pour une descente de bateaux dans le bassin de Montmagny (financé par le programme accès au plan d'eau pour la pêche récréative) et la MRC participe financièrement au dragage du site de Berthier-sur-Mer.

-Démarche collective : une démarche, à laquelle participe les gestionnaires des marinas/quais du territoire, est actuellement en cours, coordonnée par la TCR et la ville de RDL (Carrefour maritime). Cette initiative a pour objectif de demander un plan de rétablissement des marinas et un soutien gouvernemental pour établir un plan de dragage global. Le dossier a été officiellement déposé le 8 novembre 2019. Le 11 novembre, le même document a été envoyé aux élus des municipalités concernées, aux préfets des MRCs et aux députés. En fonction de la réponse gouvernementale, des actions s'ensuivront.

RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES

VISION :

D'ici 2050, les citoyens et les décideurs sont conscients de l'importance des écosystèmes et de la valeur des services écologiques dont bénéficie la société. La gestion concertée des ressources naturelles et du territoire assure des milieux côtiers et estuariens en santé et résilients. Les divers usages cohabitent de façon harmonieuse pour le rétablissement et le maintien de la biodiversité du Saint-Laurent.

ACTIONS ET SOUS-ACTIONS :

RE-1 Soutenir les démarches liées à la conservation et à la restauration de la biodiversité en milieu côtier et estuarien

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
RE 1-1 Identifier les écosystèmes côtiers et estuariens prioritaires	5	11	4	2
RE 1-2 Favoriser processus de création d'une aire marine protégée dans estuaire moyen	9	8	2	2
RE 1-3 Déployer initiatives de conservation volontaire sur le territoire	6	9	3	3
RE 1-4 Poursuivre et accélérer efforts de restauration des milieux naturels	6	8	6	2

RE-1-1 Identifier les écosystèmes côtiers et estuariens prioritaires - 2020

Pour cette sous-action, le comité ZIPSE serait intéressé à être porteur (4). L'OBKIR (3) et La MRC de Kamouraska (3) sont en train de travailler sur une priorisation des marais côtiers. La MRC de L'Islet est aussi interpellée par cette sous-action. Pour toutes les MRCs, l'élaboration des PRMHH implique une réflexion sur la priorisation des écosystèmes.

-Pour le PRMHH en Chaudière-Appalaches, une personne a été embauchée. Les 9 MRCs et la ville de Lévis travaillent en commun. OBV, CRE et TCR sont aussi impliqués. Travail en cours.

-Les cartes sur les écosystèmes côtiers en cours d'élaboration par l'équipe du Projet Résilience côtière (UQAR), vont aussi être utiles à la réalisation de cette sous-action. En lien avec ce projet, des spécialistes du MPO travaillent aussi sur la caractérisation des écosystèmes (Christine Desjardins et Yannick Gendreau).

-ECCC-SCF et ses partenaires du Plan d'action Saint-Laurent ont produit l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basse-Terre du Saint-Laurent et l'Atlas des milieux côtiers d'intérêt pour la conservation dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Deux atlas qui couvrent en partie le territoire d'action de la TCR.

Le Ministère prévoit de produire des stratégies de conservation pour déterminer les actions de conservation des milieux naturels et de la biodiversité au cours des prochaines années.

Par ailleurs, le Ministère a collaboré avec le comité ZIP pour tenir l'atelier du 30 avril 2019 visant à valider les résultats de l'Atlas estuaire/golfe et a travaillé sur des ébauches de stratégies de conservation.

Le Ministère précise son intérêt à poursuivre sa collaboration avec la TCR : sous-actions 4.1 à 4.6 (Personne-ressource : Benoit Jobin).

-Les cartes du portrait de la TCR (espèces à statut et territoires protégés) offrent aussi une base : <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=104kekj8JEV9XQ8Q3FdewJaap0xVBsdzx&ll=47.5299915093721%2C-69.899377609375&z=7>

Autre partenaire possible HNBSL.

RE-1-2 Favoriser le processus de création d'une aire marine protégée dans l'estuaire moyen - 2020

Le comité ZIPSE et le CRE BSL sont impliqués (4). La MRC de Montmagny tout comme le Cégep de La Pocatière (Francis Turcotte) sont aussi interpellés (3). Il y a un intérêt de la part d'organismes diversifiés (ROMM, BEA, municipalités, MRCs, Marina, ...) pour suivre le projet (niveau 1) et participer aux consultations (niveau 2). Le BEA a mentionné un niveau 2 pour l'instant, mais pourrait s'impliquer davantage, car il y a un fort intérêt pour ce projet.

Note : après la rencontre à Kamouraska, et à la demande de certains participants, le PowerPoint sur le projet d'aire marine protégée présenté l'été dernier à Québec est envoyé par la TCR au groupe écosystème.

RE-1-3 Déployer des initiatives de conservation volontaire sur le territoire - 2023

Des municipalités mentionnent avoir déjà des initiatives : ville de RDL (tourbière du Bois-des-Bel), Montmagny (le marais).

L'Agence de mise en valeur des boisés privés BSL (Sébastien Nadeau) peut être porteur de certains projets de conservation.

Pour ce qui est des boisés riverains, le BEA pourrait envisager des projets de conservation volontaire (3).

Le ROMM (Esther Blier) mentionne sa participation active (niveau 4), ainsi que le CRE BSL (niveau 3) au développement d'une Aire de Protection et de Conservation Autochtone (APCA) dans le secteur du marais de Gros-Cacouna (gérée par la Première Nation Malécite). Projet sur 4 ans (début planification hiver 2019-2020).

Par ailleurs, le ROMM participe au développement d'un plan de conservation pour les écosystèmes du parc côtier Kiskotuk et à la planification de projets de mise en valeur et d'interprétation des écosystèmes du parc.

Le CRE BSL et HN BSL sont en lien pour un projet de connectivité.

RE-1-4 Poursuivre et accélérer les efforts de restauration des milieux naturels

Le comité ZIPSE a en cours plusieurs projets de restauration (Rivière-Ouelle, L'Île-aux-Grues et St-André-de-Kamouraska). Le comité ZIP et le ROMM ont un niveau 4 pour cette sous-action. L'OBAKIR (Saint-André-de-Kamouraska), le MAPAQ, les MRCs de L'Islet et de Montmagny sont aussi interpellés par ce type de projet (niveau 3).

Le travail de restauration converge avec les engagements en ce qui concerne la qualité de l'eau (QEC 2-1) et l'érosion (ESC 3-1).

La MRC de Kamouraska prévoit dans son plan d'action une stratégie d'implantation de protections riveraines en zones agricoles.

La ville de Montmagny vise poursuivre les projets de végétalisation avec le comité ZIPSE ou Biopterre (3). La municipalité de CSI aimerait poursuivre et accélérer les efforts de restauration de milieux naturels (3) (horizon 2022 et plus).

RE-2 Miser sur une gestion du territoire harmonisée pour limiter les impacts sur les écosystèmes

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
RE 2-1 Créer contexte propice à la résolution de conflits d'usages par différents groupes d'utilisateurs	8	7	5	1
RE 2-2 Accompagner gestionnaires dans planif territoriale pour agir de manière préventive pour maintenir biodiversité et services écologiques	5	12	5	1

RE-2-1 Créer un contexte propice à la résolution de conflits d'usages par les différents groupes d'utilisateurs - 2023

Pour ce qui est de cette action, l'OBAKIR a une expertise et un intérêt (4). Plusieurs initiatives pourraient être documentées.

Des acteurs comme le comité ZIPSE, le MAPAQ, les MRCs de L'Islet et de Montmagny, ainsi que la municipalité de CSI seraient prêts à s'impliquer (niveau 3).

Le cas du Parc côtier de Kiskotuk (MRC de RDL) serait à explorer (code d'éthique).

RE-2-2 Accompagner les gestionnaires dans la planification territoriale afin d'agir de manière préventive pour maintenir la biodiversité et les services écologiques - 2023

On fait ici aussi référence à diverses planifications régionales. Le travail en cours avec les PRMHH va notamment favoriser cette prise en compte de la biodiversité. MRCs, comité ZIPSE et OBAKIR (projet FFQ sur la protection de la biodiversité des marais) sont les principaux acteurs interpellés.

RE-3 Travailler à l'encadrement de la récolte de plantes de bord de mer et autres activités émergentes

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
RE 3-1 Développer et diffuser un guide de bonnes pratiques pour récolte plantes bord de mer	7	6	2	1
RE 3-2 Encourager la mise en place outils réglementaires pour récolte plantes de bord de mer	5	9	1	0

RE-3-1. Développer et diffuser un guide de bonnes pratiques pour la récolte de plantes de bord de mer - 2023

Le livre de Claudie Gagné pourrait constituer une base pour aller vers la rédaction d'un guide (à faire : consulter Claudie Gagné sur la manière de l'intégrer dans un projet de guide). Le comité ZIPSE pourrait être porteur d'un tel projet (4). L'OBKIR (2), le BEA (3) ainsi que le Cegep de La Pocatière (3) sont aussi interpellés. Le Cegep offre un cours en récréo-tourisme et les étudiants pourraient contribuer à cette action dans le cadre d'un travail de session.

RE-3-2. Encourager la mise en place d'outils réglementaires pour la récolte de plantes de bord de mer - 2020

Pour ce qui est de cet aspect, la question du statut de ces plantes pourrait être un obstacle (pas de statut de protection). Le BEA propose comme piste le statut de vulnérable à la récolte.

Le CRE BSL répond par ailleurs systématiquement à toute demande de consultation sur les espèces à statut précaire, notamment en appliquant le principe de précaution.

RE-4 Favoriser une gestion locale des espèces exotiques envahissantes

Niveaux d'engagement	1	2	3	4
RE 4-1 Assurer continuité travail du comité existant dans Kamou et stimuler création de nouveaux groupes Est et Ouest territoire	2	10	5	2

RE-4-1. Assurer la continuité du travail du comité existant dans le Kamouraska et stimuler la création de nouveaux groupes à l'est et à l'ouest du territoire – 2023

Le CRE BSL a participé à une journée de réflexion (mars 2019) sur le myriophylle à épis et montre un engagement de niveau 3 pour cette action.

L'OBAKIR est prêt à porter cette action (dépôt d'une demande de financement à la Fondation de la faune du Québec). Le BEA, le comité ZIPSE et l'OBV Côte-du-Sud sont aussi mobilisés (3). Ces organismes ont déjà en cours des projets portant sur les PEE. Le BEA participe à des suivis pour le MELCC. S'il y a volonté, le secteur ouest pourrait être couvert par le BEA.

Les discussions autour de cet enjeu montrent qu'il y a un réel besoin de développer des façons de faire, d'en discuter avec les acteurs concernés (municipalités, citoyens, ...) et de les transmettre. Des guides en ligne existent, mais il faudrait aller un pas plus loin avec le développement d'un savoir-faire adaptable à chaque situation.

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX

Liens avec les planifications des MRCs :

La MRC de Kamouraska a déjà une planification comprenant plusieurs actions allant dans le sens du plan d'action de la TCR. Il semble difficile pour la MRC de s'impliquer activement dans d'autres projets, mais si son implication s'avère essentielle, le projet peut être présenté au conseil de la MRC qui décidera alors si cette dernière peut ou non donner suite à la demande.

Implication citoyenne :

La question de l'implication de citoyens dans des démarches comme la TCR se pose. La TCR ne permet pas forcément une implication « terrain », mais offre la possibilité de s'informer sur des enjeux côtiers et de donner un avis alternatif aux organismes comme des MRC, OBV, ...

Mise à jour des portraits : Discussion sur la mise à jour des cartes du site Internet. Cela peut être très lourd, cependant il pourrait y avoir un appel (ou des appels réguliers) à tous pour nous signaler les changements majeurs (ex : construction d'un aqueduc).

Communication : cette question a été abordée, elle fait partie des actions transversales de la TCR qui n'était pas au cœur de la tournée. Il y a cependant un réel enjeu de visibilité des problèmes, du travail de la TCR et des organismes partenaires.

ANNEXES

Tableaux synthèse des niveaux d'engagement exprimés par acteur pour chaque sous-action
(mise à jour : 27 novembre 2019)

1 - Érosion et submersion côtière				
	1	2	3	4
Assister le milieu municipal afin qu'il développe son expertise en adaptation côtière				
<p>1.1 Promouvoir outils de planif territoriale existants et stimuler conception éléments supp</p> <p>ESC 2-1</p>	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) MRC RDL (Gérald Dionne) ² Horizon Nature (Charles Maisonneuve) CREBSL (Marie-Hélène O. D'Amours) ³	MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) OBVcds ⁴ Club nautique RDL (André Dionne) OBAKIR ⁵ (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault)	MRC RDL (Vincent Bélanger) ⁶ MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	MRC L'Islet (Geneviève Paré)
	4 territoires			
	BEA Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)	ZIPSE		

² Agent de développement rural

³ Personne-ressource

⁴ Couvre le territoire de Montmagny

⁵ Couvre les territoires de Kamouraska, L'Islet et RDL

⁶ Géographe

<p>1.2 Valider les besoins des mun pour une ressource spécialisée en gestion côtière (formation ou embauche)</p> <p>ESC 2-2</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Gérald Dionne) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) CREBSL (Marie-Hélène O. D'Amours)	Ville Montmagny (Felix Michaud) Ville RDL (Sylvie Vignet) Club nautique RDL (André Dionne) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC RDL (Vincent Bélanger)	MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine)
	4 territoires			
	BEA Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau)	Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ZIPSE		

1 - Érosion et submersion côtière

	1	2	3	4
Soutenir la réalisation d'initiatives terrain inspirées des bonnes pratiques en développement				
<p>1.3 Utiliser les tech de protection côtière adaptées et/ou innovantes</p> <p>ESC 3-1</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) CREBSL (Marie-Hélène O. D'Amours)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC RDL (Vincent Bélanger) MRC RDL (Gérald Dionne) Club nautique RDL (André Dionne) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	MRC L'Islet (Geneviève Paré) OBVcds	Ville Montmagny (Felix Michaud) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBAKIR (Manon Ouellet)
	4 territoires			
	BEA Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) UPA (Chantal Dubé)			

<p>1.4 <i>Outiller les citoyens pour interventions adaptées à la dynamique côtière</i></p> <p>ESC 3-2</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) MRC RDL (Gérald Dionne) Horizon Nature (Charles Maisonneuve) CREBSL (Marie-Hélène O. D'Amours)	MRC Montmagny ⁷ (Catherine Plante / Daniel Racine) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds Ville RDL (Sylvie Vignet) MRC RDL (Vincent Bélanger) Club nautique RDL (André Dionne) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine)	OBAKIR (Manon Ouellet)
	4 territoires			
	BEA Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau) UPA (Chantal Dubé)	Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)		ZIPSE

⁷ La MRC de RDL a parfois coché 2 niveaux d'engagement pour une même sous-action.

2 - Qualité de l'eau et contamination				
	1	2	3	4
Favoriser les bonnes pratiques pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve et ses affluents				
<p><i>2.1 Accompagner les partenaires du milieu agricole</i></p> <p>QEC 2-1</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) MRC RDL (Gérald Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Club nautique RDL (André Dionne) CREBSL (Marie-Hélène O. D'Amours) ⁸	MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC RDL (Vincent Bélanger) OBAKIR (Manon Ouellet) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds (Geneviève Roux et Rémi Veilleux) ⁹
	4 territoires			
	Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau) ZIPSE MECCD (Benoît Jobin)	Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) UPA (Chantal Dubé)	MAPAQ (Marie-Andrée Audet)	BEA

⁸ Personne-ressource

⁹ Personnes-ressources pour les projets touchant les partenaires du milieu agricole

<p>2.2 Appuyer les intervenants dans gestion des eaux usées (systèmes mun et résidence isolées)</p> <p>QEC 2-2</p>	Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) MRC RDL (Gérald Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) CREBSL	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Club nautique RDL (André Dionne) OBAKIR (Manon Ouellet)	Ville Montmagny (Felix Michaud) Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger)	
	4 territoires			
	BEA ZIPSE	Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) Campor Environnement (Patrick Gagnon)		
<p>2.3 Valider existence et efficience de plans d'intervention d'urgence</p> <p>QEC 2-3</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) MRC RDL (Vincent Bélanger) MRC RDL (Gérald Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) CREBSL	Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds Club nautique RDL (André Dionne) OBAKIR (Manon Ouellet)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré)	
	4 territoires			
	BEA MECCD (Raphaël Lavoie ou François Bolduc)	Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ZIPSE	Campor Environnement (Patrick Gagnon)	

3 - Accès au fleuve et marinas

	1	2	3	4
Préserver le paysage en zone littorale en renforçant la capacité d'action des municipalités				
<p><i>3.1 Assurer concrétisation projet de mobilisation et concertation pour paysages et aménagement culturel du territoire Chaudière-Appalaches</i></p> <p style="text-align: center;">AFM 1-1</p>	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) CREBSL	Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Gérald Dionne) Club nautique RDL (André Dionne) Tourisme Chaudière-Appalaches (Sara-Émilie Laurin)	MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine)	
	4 territoires			
	BEA Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ZIPSE			

<p>3.2 Initier processus concertation réalisation plan paysage Route des Navigateurs</p> <p>AFM 1-2</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) Horizon Nature (Charles Maisonneuve) CREBSL	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) Ville RDL (Sylvie Vignet) MRC RDL (Gérald Dionne) Club nautique RDL (André Dionne) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) Tourisme Chaudière-Appalaches (Sara-Émilie Laurin)	MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine)	
	4 territoires			
	BEA Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ZIPSE			

<p>3.3 Réaliser une caractérisation des percées visuelles et assurer pérennisation</p> <p>AFM 1-3</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) Horizon Nature (Charles Maisonneuve) CREBSL	MRC RDL (Gérald Dionne) Club nautique RDL (André Dionne) MRC Kamouraska ¹⁰ (Valérie Labrecque) Tourisme Chaudière-Appalaches (Sara-Émilie Laurin)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	
	4 territoires			
	ZIPSE	BEA Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)		Ruralys (Dominique Lalande)

¹⁰ La MRC de Kamouraska a parfois coché 2 niveaux d'engagement pour une même sous-action.

3 - Accès au fleuve et marinas

	1	2	3	4
Consolider le réseau d'accès au fleuve sur le territoire en mobilisant les usagers et les intervenants				
<p>3.4 Former comité travail avec acteurs clés</p> <p>AFM 2-1</p>	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) MRC RDL (Vincent Bélanger) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) CREBSL	MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) OBVcds Club nautique RDL (André Dionne) Citoyen RDL (Michel Mercier)	MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC RDL (Gérald Dionne) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	
	4 territoires			
	BEA Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)	Canot Kayak Québec (Pierre Marquis) ZIPSE ROMM (Esther Blier)		

<p>3.5 Finaliser la caractérisation des accès au fleuve, valider les besoins à combler pour les différents usages et s'assurer de leur compatibilité</p> <p>AFM 2-2</p>	Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) Horizon Nature (Charles Maisonneuve) CREBSL	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Ville RDL (Sylvie Vignet) Club nautique RDL (André Dionne) Citoyen RDL (Michel Mercier)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) MRC RDL (Gérald Dionne) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	Ville RDL (Benoît Cayer)
	4 territoires			
		BEA Canot Kayak Québec (Pierre Marquis) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ZIPSE ROMM (Esther Blier)		

<p>3.6 Harmoniser les démarches locales en misant sur un projet commun porteur</p> <p>AFM 2-3</p>	<p>OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) CREBSL</p>	<p>Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) Ville RDL (Sylvie Vignet) Club nautique RDL (André Dionne) Citoyen RDL (Michel Mercier) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) Tourisme Chaudière-Appalaches (Sara-Émilie Laurin)</p>	<p>MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) MRC RDL (Gérald Dionne)</p>	<p>Ville RDL (Benoît Cayer)</p>
	<p>4 territoires</p>			
		<p>BEA Ruralys (Dominique Lalande) Canot Kayak Québec (Pierre Marquis) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ZIPSE ROMM (Esther Blier)</p>		

3 - Accès au fleuve et marinas

	1	2	3	4
Initier partage expertises et ressources entre gestionnaires de marinas				
<p><i>3.7 Rassembler les gestionnaires et préciser besoins communs</i></p> <p>AFM 3-1</p>	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) CREBSL	MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Club nautique RDL (André Dionne) Citoyen RDL (Michel Mercier)	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) MRC RDL (Gérald Dionne)	
	4 territoires			
	BEA Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ZIPSE			ROMM (Esther Blier)

<p>3.8 Travailler au dev de solutions adaptées (dragage, eaux grises, sécurité nautique)</p> <p>AFM 3-2</p>	MRC L'Islet (Geneviève Paré) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) CREBSL	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Ville RDL (Sylvie Vignet) Club nautique RDL (André Dionne)	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) MRC RDL (Gérald Dionne)	Ville RDL (Benoît Cayer)
	4 territoires			
	BEA ZIPSE	Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)	ROMM (Esther Blier) Campor Environnement (Patrick Gagnon)	

4 - Ressources et écosystèmes

	1	2	3	4
Soutenir les démarches liées à la conservation et la restauration de la biodiversité en milieu côtier et estuarien				
<p>4.1 Identifier les écosystèmes côtiers et estuariens prioritaires</p> <p style="text-align: center;">RE 1-1</p>	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault)	Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) MRC RDL (Gérald Dionne) Club nautique RDL (André Dionne) Citoyen RDL (Michel Mercier)	MRC L'Islet (Geneviève Paré) OBAKIR (Manon Ouellet) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)	CREBSL (Patrick Morin) ¹¹
	4 territoires			
	MAPAQ (Marie-Andrée Audet)	BEA Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ROMM (Esther Blier) MECCD (Benoît Jobin)		ZIPSE

¹¹ Personne-ressource

<p>4.2 Favoriser processus de création d'une aire marine de conservation protégée dans estuaire moyen</p> <p>RE 1-2</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Gérald Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) MRC RDL (Vincent Bélanger) Club nautique RDL (André Dionne) OBAKIR (Manon Ouellet)	MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine)	CRE BSL (Luce Balthazar) ¹²
	4 territoires			
	MAPAQ (Marie-Andrée Audet) MECCD (Benoît Jobin)	BEA ROMM (Esther Blier)	Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)	ZIPSE

¹² Personne-ressource

<p>4.3 Déployer initiatives de conservation volontaire sur le territoire</p> <p>RE 1-3</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) MRC RDL (Gérald Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) Club nautique RDL (André Dionne) OBAKIR (Manon Ouellet)	MRC L'Islet (Geneviève Paré) CREBSL (Patrick Morin) ¹³	Horizon Nature (Charles Maisonneuve)
	4 territoires			
	ZIPSE MECCD (Benoît Jobin)	MAPAQ (Marie-Andrée Audet) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)	BEA	Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau) ROMM (Esther Blier)

¹³ Personne-ressource

<p>4.4 Poursuivre et accélérer efforts de restauration des milieux naturels</p> <p>RE 1-4</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) MRC RDL (Gérald Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)	MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) Club nautique RDL (André Dionne) CREBSL	Ville Montmagny (Felix Michaud) Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) OBAKIR (Manon Ouellet)	
	4 territoires			
	MECCD (Benoît Jobin)	BEA Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)	MAPAQ (Marie-Andrée Audet)	ZIPSE ROMM (Esther Blier)

4 - Ressources et écosystèmes

	1	2	3	4
Miser sur une gestion du territoire harmonisée pour limiter les impacts sur les écosystèmes				
<p>4.5 Créer contexte propice à la résolution de conflits d'usages par différents groupes d'utilisateurs</p> <p style="text-align: center;">RE 2-1</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) MRC RDL (Gérald Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)	MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) OBVcads Club nautique RDL (André Dionne)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) CREBSL (Marie-Hélène O. D'Amours)	OBAKIR (Manon Ouellet)
	4 territoires			
	BEA MECCD (Benoît Jobin) UPA (Chantal Dubé)	Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) ROMM (Esther Blier)	MAPAQ (Marie-Andrée Audet) ZIPSE	

<p><i>4.6 Accompagner gestionnaires dans planif territoriale pour agir de manière préventive pour maintenir biodiversité et services écologiques</i></p> <p>RE 2-2</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) MRC RDL (Gérald Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) OBVcds MRC RDL (Vincent Bélanger) Club nautique RDL (André Dionne) Citoyen RDL (Michel Mercier) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)	MRC L'Islet (Geneviève Paré) OBAKIR (Manon Ouellet) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque)	CREBSL (Luce Balthazar ou Marie-Hélène O. D'Amours)
	4 territoires			
	UPA (Chantal Dubé)	BEA Canot Kayak Québec (Pierre Marquis) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) MECCD (Benoît Jobin)	MAPAQ (Marie-Andrée Audet) ZIPSE	

4 - Ressources et écosystèmes

	1	2	3	4
Travailler à l'encadrement de la récolte des plantes bord de mer et autres activités émergentes				
<p><i>4.7 Développer et diffuser guide bonnes pratiques pour récolte plantes bord</i></p> <p>RE 3-1</p>	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) CREBSL	OBVcds Club nautique RDL (André Dionne) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)		
	4 territoires			
		Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau)	BEA Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)	ZIPSE

<p><i>4.8 Encourager mise en place outils règlementaires pour récoltes plantes</i></p> <p>RE 3-2</p>	<p>MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)</p>	<p>Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) OBVcds Club nautique RDL (André Dionne) OBAKIR (Manon Ouellet) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault) CREBSL</p>		
	<p>4 territoires</p>			
		<p>BEA Cégep La Pocatière (Francis Turcotte)</p>	<p>ZIPSE</p>	

4 - Ressources et écosystèmes

	1	2	3	4
Favoriser une gestion locale des EEE				
<p>4.9 Assurer continuité travail du comité existant dans Kamou et stimuler création de nouveaux groupes Est et Ouest territoire</p> <p style="text-align: center;">RE 4-1</p>	Mun Berthier-sur-Mer (Richard Galibois) Horizon Nature (Charles Maisonneuve)	Mun Cap-St-Ignace (Gilles Guimont) MRC L'Islet (Geneviève Paré) MRC Montmagny (Catherine Plante / Daniel Racine) Agriculteur Montmagny (Patrice Fortin) MRC RDL (Vincent Bélanger) Club nautique RDL (André Dionne) Citoyenne RDL (Gisèle Perrault)	Membre CSL (Patrice Fortin) OBVcds MRC Kamouraska (Valérie Labrecque) CREBSL (Marie-Hélène O. D'Amours)	OBAKIR (Manon Ouellet)
	4 territoires			
		Agence mise en valeur forêts privées BSL (Sébastien Nadeau) Cégep La Pocatière (Francis Turcotte) MAPAQ (Marie-Andrée Audet) UPA (Chantal Dubé)	ZIPSE	BEA

**Compilation des présences aux 3 rencontres + inscriptions Google Form + formulaires
(mise à jour : 27 novembre 2019)**

Territoire	Nom et fonction	Organisme	Courriel	Formulaire	Rencontre
Montmagny-L'islet	Gilles Guimont (Inspecteur municipal)	Mun Cap-St-Ignace	urbanisme@capsaintignace.ca	x	x
Montmagny-L'islet	Sophie Boucher (DG)	Mun Cap-St-Ignace	dq@capsaintignace.ca		x
Montmagny-L'islet	Richard Galibois (Maire)	Mun Berthier-sur-Mer	ricgalibois@videotron.ca	x	x
Montmagny-L'islet	Felix Michaud (DG)	Ville Montmagny	felix.michaud@ville.montmagny.qc.ca	x	x
Montmagny-L'islet	Karine Simard	Ville Montmagny	karine.simard@ville.montmagny.qc.ca		x
Montmagny-L'islet	Daniel Racine (DG adjoint)	MRC Montmagny	dracine@montmagny.com	xx ¹⁴	x
Montmagny-L'islet	Catherine Plante (Aménagiste)	MRC Montmagny	cplante@montmagny.com	xx	x
Montmagny-L'islet	Geneviève Paré (Directrice aménagement territoire)	MRC de L'Islet	g.pare@mrclislet.com	x	
Montmagny-L'islet	Catherine Langlois (Aménagiste)	MRC de L'Islet	c.langlois@mrclislet.com		x
Montmagny-L'islet	Patrice Fortin	Agriculteur	fermecapinoise@gmail.com	x	x
Montmagny-L'islet	Jean-Yves Gosselin	Agriculteur	fermejyg@globetrotter.net		x

¹⁴ Signifie que le formulaire a été rempli par plus d'une personne

Montmagny-L'islet	Sara-Émilie Laurin (Agente développement touristique)	Tourisme Chaudière-Appalaches	selaurin@chaudiereappalaches.com	X	X
Montmagny	François Lajoie (DG)	OBV Côte-du-Sud	direction@obvcotedusud.org	XX	X
Montmagny	Alexandra Lavoie (Resp des comm)	OBV Côte-du-Sud	environnement@obvcotedusud.org	XX	X
Montmagny	Bruno Fortin (Plan directeur eau)	OBV Côte-du-Sud	pdeau@obvcotedusud.org		
RDL	Sylvie Vignet (Mairesse)	Ville RDL	mairie@villerdl.ca	X	
RDL	Benoit Cayer (Dir dev éco)	Ville RDL	benoit.cayer@villerdl.ca	X	X
RDL	Marianne Gagnon (Conseillère en dev durable)	Ville RDL	marianne.gagnon@villerdl.ca		X
RDL	Vincent Bélanger (Géographe)	MRC RDL	vbelanger@mrcrdl.quebec	X	X
RDL	Gérald Dionne (Agent dev rural)	MRC RDL	gdionne@mrcrdl.quebec	X	
RDL	Claude Caron	Citoyen/Plaisancier	claudclaude24@gmail.com		X
RDL	Renaud Côté	Marina RDL	goeletteisa@hotmail.com		X
RDL	Jean-Pierre Belzile	Club nautique RDL	ljpb65@hotmail.com		X
RDL	André Dionne	Club nautique RDL	andre.dionne@bellnet.ca	X	X
RDL	Gisèle Perrault	Citoyenne	gperrault77@icloud.com	X	X
RDL	Michel Mercier	Citoyen	mmercier2011@hotmail.com	X	X
RDL	Duane Boisclair	Citoyen	duane.boisclair.1@gmail.com		X
Kamou/RDL	Luce Balthazar	CRE BSL	crebsl_lb@globetrotter.net	XX	

	(DG)				
Kamou/RDL	Patrick Morin (Directeur-adjoint)	CRE BSL	crebsl_pm@globetrotter.net	XX	
Kamou/RDL	Marie-Hélène O. D'Amours (Conseillère environ et dév durable)	CRE BSL	crebsl_environnement@globetrotter.net	XX	
Kamou/L'Islet/RDL	Véronique Dumouchel (DG)	OBAKIR	direction@obakir.qc.ca		X
Kamou/L'Islet/RDL	Manon Ouellet (Biologiste)	OBAKIR	manon.ouellet@obakir.qc.ca	X	X
Kamouraska	Louis-Georges Simard (Maire)	Mun Rivière-Ouelle	mairie@riviereouelle.ca		X
Kamouraska	Valérie Labrecque (Coordo gestion intégrée de l'eau)	MRC Kamouraska	vlabrecque@mrckamouraska.com	X	X
Kamouraska	Valérie Dancause (Aménagiste)	MRC Kamouraska	vdancause@mrckamouraska.com		X
Kamou/RDL	Charles Maisonneuve (Administrateur)	Horizon Nature BSL	charlaigle@gmail.com	XX	X
Kamou/RDL	David Coulombe (Président)	Horizon Nature BSL	david.coulombe@horizonnaturebsl.org	XX	
Kamou/RDL	Jean-François Gagnon (?)	Horizon Nature BSL	jfgagnon@horizonnaturebsl.org	XX	
4 territoires	Chantal Dubé (Aménagiste)	UPA Chaudière- Appalaches/BSL	cdube@upa.qc.ca	X	X
4 territoires	Émilie Beaulieu (Technicienne en bioécologie)	BEA	emilie.beaulieu@coop-ecologie.com		X
4 territoires	Patrick Gagnon (DG)	Campor Environnement	patrick.gagnon@campor.ca	XX	

4 territoires	Serge Tanguay	Campor Environnement	Serge.tanguay@campor.ca	xx	
4 territoires	Raymond Boisvert	Campor Environnement	raymond.boisvert@campor.ca		x
4 territoires	Marylène Ricard (Biologiste)	BEA	marylene.ricard@coop-ecologie.com	xx	x
4 territoires	Benoit Gendron (Biologiste)	BEA	benoit.gendreau@coop-ecologie.com	xx	
4 territoires	Audrey Lachance (Botaniste)	BEA	audrey.lachance@coop-ecologie.com	xx	
4 territoires	Francis Turcotte (Enseignant)	Cégep La Pocatière	fturcotte@cegeplapocatiere.qc.ca	xx	x
4 territoires	Guillaume Dufour (Substitut)	Cégep La Pocatière		xx	
4 territoires	Dominique Lalande	Ruralys	dlalande@ruralys.org	x	x
4 territoires	Pierre Marquis (Chargé de projet)	Canot Kayak Québec	pmarquis@canot-kayak.qc.ca	x	
4 territoires	Sébastien Nadeau (Biologiste)	Agence mise en valeur forêts privées BSL	sebastien.nadeau@cqcable.ca	x	
4 territoires	Marie-Andrée Audet (Agronome)	MAPAQ	marie-andree.audet@mapaq.gouv.qc.ca	x	
4 territoires	Esther Blier (DG)	ROMM	eblier@romm.ca	x	
4 territoires	Benoit Jobin (Biologiste)	MECCD	benoit.jobin@canada.ca	x	
4 territoires		ZIP SE		x	

Acronymes

A

ATR : Association touristique régionale

B

BEA : Bureau d'écologie appliquée

C

CRE BSL : Conseil régional de l'environnement du Bas-St-Laurent

E

ECCC-SCF : Environnement et changement climatique Canada - Service canadien de la faune

F

FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions

G

GCA : Groupe conseil agricole

H

HNBSL : Horizon Nature Bas-st-Laurent

L

LDGIC : Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières (UQAR)

LHE : Ligne des hautes eaux

M

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation

MECCC : Ministère de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques

MPO : Ministère pêches et océans

O

OBKIR : Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

OBV : Organisme de bassin versant

P

PDZA : Plan de développement de la zone agricole

PRMHH : Plans régionaux des milieux humides et hydriques

S

SADR : Schéma d'aménagement et de développement révisé

T

TREMCA : Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches